



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

service académique
d'information et
d'orientation

JJS / LB - EP / 12 - 295

Dossier suivi par
Jean-Jacques SAVEY
Chef du SAIO

Tél.
03 22 82 39 28
Fax.
03 22 82 37 68
Mél.
ce.saio@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'ouverture :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

Amiens, le 30 novembre 2012

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AMIENS

Chancelier des Universités

à

Mesdames et Messieurs les Chefs des établissements publics
Mesdames et Messieurs les Chefs des établissements privés
Mesdames et Messieurs les Directeurs de centre d'information
et d'orientation

s/c de Madame et Messieurs les Directeurs académiques des
services de l'Education nationale de l'Aisne, de l'Oise et de la
Somme

Pour information à
Madame et Messieurs les Directeurs diocésains

OBJET : L'orientation active en lycée – Admission dans l'enseignement supérieur.

Référence :

- *Circulaire n°2012-056 du 27 mars 2012 relative aux orientations et instructions pour la préparation de la rentrée 2012 (BO n°13 du 29 mars 2012)*
- *Circulaire Orientation Active n°2011-1015 du 24 juin 2011 relative au conseil d'orientation anticipé pour la rentrée 2011 (BO n°31 du 1^{er} septembre 2011)*
- *Circulaire n°2010-013 du 29 janvier 2010 relative à l'accompagnement personnalisé au lycée d'enseignement général et technologique (BO spécial n°1 du 4 février 2010)*

L'ORIENTATION POSTBACCALAUREAT : UNE DEMARCHE PROGRESSIVE DES LA CLASSE DE PREMIERE

La réussite au baccalauréat doit se poursuivre par la préparation et l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur pour la totalité des bacheliers généraux et technologiques. Cet objectif concerne également, notamment pour l'entrée en Section de Technicien Supérieur, les bacheliers professionnels qui en ont les compétences et la motivation.

L'accès à l'enseignement supérieur constitue un enjeu majeur pour notre région. C'est une nécessité du point de vue de l'efficacité économique. C'est aussi un gage d'équité sociale.

Actuellement, si l'on enregistre un regain d'intérêt des lycéens vers les filières universitaires, le nombre de candidats à l'entrée en CPGE dans notre académie est insuffisant. Ce constat ne se justifie pas au regard du potentiel des élèves et de nos capacités d'accueil. Nous disposons, à la rentrée 2012, de plus de 150 places vacantes en 1^{ère} année de CPGE.

Les indicateurs académiques (annexe 1) mettent ainsi en évidence le choix pour une part importante de nos lycéens de s'inscrire dans une CPGE hors académie.

Aussi appartient-il aux enseignants, avec l'aide des personnels d'éducation et d'orientation, de valoriser non seulement les compétences de chaque élève afin de les conduire à s'engager dans des projets de formation ambitieux mais aussi de présenter la qualité de l'offre de formation académique.

L'orientation active, démarche de conseil et d'accompagnement individualisée du lycéen pour l'aider à élaborer des choix éclairés, donne ainsi une nouvelle perspective à l'orientation.

Initialement mise en place pour la poursuite d'étude en Licence, elle s'étend désormais à toutes les filières du supérieur et, dans l'esprit de la réforme du lycée, anticipe la démarche d'orientation active à l'ensemble des élèves de Première.

Ainsi, depuis la rentrée 2011, le dispositif d'orientation active prévoit, dès la classe de Première, l'accès à l'information relative aux filières de l'enseignement supérieur et propose, pour chaque lycéen qui le sollicite, un conseil personnalisé.

Ce dispositif s'inscrit pleinement dans le cadre plus global du Parcours de découverte des métiers et des formations et de l'accompagnement personnalisé.

SCHEMA DIRECTEUR DE L'ACADEMIE D'AMIENS

Le schéma directeur de l'orientation active (annexe 2) présente les dispositifs académiques concourant à une orientation post-baccalauréat réussie.

1. En classe de Première, découverte et premiers projets.

- ***L'information***

Chaque établissement d'origine est invité à organiser une information postbaccalauréat systématique à l'attention des lycéens de Première.

Parallèlement, les établissements ayant des formations postbaccalauréat doivent être en capacité de proposer un accueil adapté des lycéens pour la découverte de leur filière.

Enfin, des moments forts dans la construction du projet d'études dans l'enseignement supérieur sont proposés : le forum du lycéen à l'étudiant (les 10, 11 et 12 janvier 2013) et les journées portes ouvertes des établissements (<http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Picardie>)

- ***Le Conseil***

La fiche navette « orientation active post-baccalauréat » permet au lycéen et à sa famille d'exprimer un ou plusieurs projets sur lesquels l'équipe éducative émettra un avis.

Le conseil, constructif, doit permettre d'encourager les lycéens dans des choix de poursuites d'études ambitieux et réalistes en les invitant, notamment, à mieux appréhender les exigences des filières envisagées. Il peut également prendre la forme d'une préconisation de démarches : rendez-vous avec le conseiller

d'orientation-psychologue, échanges avec des enseignants du supérieur, participation à des journées portes ouvertes, réalisation d'un stage d'immersion...

Vous veillerez particulièrement à encourager :

- l'orientation des jeunes filles vers les filières scientifiques et techniques ;
- la poursuite des bacheliers technologiques en BTS et DUT et des bacheliers professionnels en BTS ;
- le choix des études longues pour les bacheliers généraux (CPGE, Université...).

Il s'agit aussi d'offrir aux bacheliers professionnels qui vont entrer dans la vie active les informations nécessaires sur les démarches à effectuer pour une insertion réussie.

L'entretien d'orientation avec le professeur principal, avec le concours du conseiller d'orientation-psychologue, est aussi l'occasion d'un traitement personnalisé de la demande.

Pour les établissements publics Education Nationale

Une procédure de saisie informatique des parcours postbac envisagés par les élèves de Première est prévue. Seuls les vœux 1 sont à saisir.

La saisie se fera sur le portail ARENA, rubrique INTORI.

*Cette saisie sera effectuée à compter du **16 janvier 2013** et devra être terminée pour le **17 février 2013**.*

Le conseil anticipé doit aussi émaner des établissements d'enseignement supérieur à travers diverses activités qui peuvent être reconduites ou initiées :

- des journées d'accueil en établissement du supérieur (avec une priorité aux élèves dont le projet d'orientation apparaît fragile) ;
- des interventions des établissements de l'enseignement supérieur ou de professionnels auprès des lycéens ;
- un accueil aménagé des lycéens de première lors des journées portes ouvertes ;
- des échanges entre enseignants du secondaire et du supérieur ;
- ...

2. En classe de Terminale, la concrétisation des choix.

L'année de terminale correspond, pour les lycéens, à la concrétisation de leur projet d'études supérieures. Année du baccalauréat et des candidatures postbaccalauréat, les démarches d'information (forums, journées portes ouvertes...) et l'accompagnement qui leur est proposé, permettent de confirmer leurs choix.

• *La préinscription en université*

La préinscription à l'université est obligatoire. L'annexe « Préinscription - Orientation Active » du 21 décembre 2007 (*Circulaire n°2008-013 du 22 janvier 2008 ; BO n°5 du 31 janvier 2008*) dispose que « ... Tout candidat est libre de s'inscrire dans l'établissement de son choix, sous réserve d'avoir, au préalable, sollicité une préinscription lui permettant de bénéficier du dispositif d'information et d'orientation dudit établissement... ».

Elle se fait au cours du 2nd trimestre de Terminale sur l'application nationale admission-postbac (APB). C'est à l'université de choisir ensuite sa procédure d'orientation :

- hors APB (renvoi des candidats préinscrits vers une application interne) ;
- dans APB (paramétrage du module national mis à disposition).

Pour la session 2013, le module orientation active, à disposition des universités sur APB, reste actif.

- ***L'admission dans l'enseignement supérieur***

L'admission dans l'enseignement supérieur est aujourd'hui simplifiée grâce au portail national de candidatures Admission-PostBac. La majorité des élèves picards de Terminale utilisera l'application et vous devez veiller, lors de la constitution de leurs dossiers de candidature, à ce qu'ils respectent le calendrier national et les règles de la procédure.

J'attire votre attention sur le fait que la carte des formations du supérieur en Picardie est d'une grande richesse et d'une grande diversité. Il importe que les lycéens s'en saisissent.

En outre, je vous rappelle que le droit d'accès des personnes handicapées à une formation supérieure a été réaffirmé par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE)

Elles contribuent à offrir aux jeunes garçons et aux jeunes filles de tout milieu une préparation solide à des formations de haut niveau en sciences et techniques, économie et gestion, lettres et sciences humaines.

Vous vous assurez que les bons élèves d'origine modeste, qui souvent n'osent pas demander les formations les plus valorisées, puissent se voir offrir la possibilité de rejoindre une CPGE.

Les entretiens personnalisés d'orientation, conduits en classes de Première et de Terminale, ont notamment vocation à cet accompagnement vers plus d'ouverture sociale dans l'accès aux filières d'excellence.

Parallèlement, l'objectif d'une meilleure intégration dans les CPGE peut prendre appui sur des dispositifs de liaison lycées - enseignement supérieur labellisés « Cordées de la réussite » (<http://www.cordeesdelareussite.fr/>).

Les Brevets de Technicien Supérieur (BTS)

Les titulaires d'un Brevet de Technicien Supérieur s'insèrent sur le marché du travail dans de bonnes conditions. Toutefois, ils sont de plus en plus nombreux à s'inscrire dans un parcours d'études après le diplôme, notamment en licences professionnelles où ils représentent près de la moitié des effectifs.

Vous incitez les élèves engagés dans la voie technologique, à regarder favorablement ces formations. Lors de l'admission en 2013, aucun élève de Terminale technologique, et a fortiori bachelier, ne doit être écarté si des places demeurent disponibles en STS.

Cette recommandation concerne également les candidatures des bacheliers professionnels motivés et présentant des résultats probants. Le suivi de leurs parcours montre de belles réussites. Leur admission est indispensable pour atteindre nos objectifs d'augmenter le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur.

Aussi, lors de l'étude des dossiers de candidature, je vous demande d'accorder à ces deux catégories d'élèves un rang de classement permettant effectivement une admission dans vos formations.

Enfin, je vous incite également à examiner avec attention les candidatures des jeunes filles dans les sections industrielles ; à chaque fois que la formation d'origine le permet, celles-ci devront être accueillies sans réserve.

Je vous rappelle la réglementation relative à l'admission des bacheliers technologiques en IUT et STS et des bacheliers professionnels en STS : les élèves et les apprentis, qui obtiennent une mention « très bien » ou « bien » au baccalauréat technologique ou professionnel, bénéficient d'une admission de droit, dans la mesure où ils auront préalablement fait acte de candidature dans les formes et délais prévus. Ils pourront, le cas échéant, être admis en surnombre.

3. Pour les étudiants en difficulté en L1, une alternative :

- **La réorientation**

Initié en 2010-2011 avec des étudiants de PACES (Première année commune aux études de santé), le dispositif de réorientation a été élargi à l'ensemble des UFR et est reconduit cette année.

Ce dispositif, pris en charge par le BIOIP (Bureau d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle) de l'Université de Picardie, en partenariat avec le SAIO (Service académique d'information et d'orientation) et les CIO (Centres d'information et d'orientation), permet la réinscription, en fin de premier semestre universitaire, d'étudiants de licence en difficulté dans une autre voie de licence ou dans une autre filière d'étude : DUT et BTS.

Je vous demande de veiller à ce que les capacités d'accueil des sections de technicien supérieur soient utilisées en totalité par une gestion efficiente des candidatures et par l'accueil des étudiants de 1^{ère} année de Licence qui souhaitent se réorienter en STS.

Je vous prie de vouloir bien diffuser largement ces informations à vos équipes qui accompagnent les élèves dans leurs démarches de poursuites d'études supérieures.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement au service de la réussite des élèves dans l'enseignement supérieur et vous remercie de votre collaboration.



Bernard BEIGNIER

ORIENTATION ACTIVE POST-BACCALAUREAT

Conseil anticipé en classe de Première

ACADÉMIE D'AMIENS Cachet de l'établissement fréquenté en 2012-2013	Nom : Prénom : Date de naissance : / / Sexe : <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> F <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> Classe </div> <div style="text-align: center;"> Baccalauréat préparé </div> </div>
--	--

Madame, Monsieur,

La réflexion nécessaire au choix d'un parcours post-baccalauréat adapté à vos motivations, vos ambitions et votre projet professionnel commence dès la classe de Première.

Pour vous aider dans votre orientation vers l'enseignement supérieur, la présente fiche « orientation active post-baccalauréat » servira de support au dialogue avec l'équipe éducative de votre établissement. Ainsi, vos professeurs, et notamment votre professeur principal, et le conseiller d'orientation-psychologue, pourront-ils vous éclairer, dès à présent, sur les filières postbac, leurs exigences, leurs débouchés... et vous proposer un conseil personnalisé (démarches à effectuer, travail à fournir...)

Je vous rappelle que plusieurs rendez-vous essentiels à votre information sont proposés dans l'académie :

- le forum du lycéen à l'étudiant, les 10, 11 et 12 janvier 2013 (www.forumdulyceen.fr) ;
- les journées portes ouvertes des établissements (dates et horaires sur www.onisep.fr, « infos de ma région »).

Les centres d'information et d'orientation ainsi que le service « *mon orientation en ligne* » (sur le site Internet www.monorientationenligne.fr ou par téléphone au 01 7777 1225) sont aussi des lieux de conseils et d'information incontournables.

Pour vous documenter, le guide « après-bac » national et régional de l'ONISEP et les informations accessibles sur le portail académique (www.ac-amiens.fr), entrée ORIENTER, vous apporteront des précisions utiles.

Pour informer le conseil de classe du (ou des) parcours post-baccalauréat que vous envisagez, je vous demande de bien vouloir retourner à votre établissement l'imprimé ci-joint complété **pour le 31 janvier 2013 au plus tard**.

A ce jour, vous n'exprimez que des intentions d'orientation. Vos vœux définitifs ne vous seront demandés qu'en classe de Terminale.

Je vous invite à ne pas hésiter à vous engager dans des parcours de formation ambitieux et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Recteur de l'académie d'Amiens


Bernard BEIGNIER

Classez les parcours envisagés de 1 à N dans les cases prévues à cet effet (sans ex aequo)

PARCOURS POSTBACCALAUREAT ENVISAGES (votre réponse a un caractère provisoire)	<div style="text-align: center;"> </div>					(Cadre réservé à l'équipe éducative) CONSEIL ANTICIPE POUR CHACUN DES PARCOURS ENVISAGES
	CPGE	BTS	DUT	Licence	Ecole spécialisée	
Agriculture - Environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Arts, Culture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Bâtiment, Travaux publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Commerce, Economie, Gestion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Droit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Lettres, Langues, Sc. Humaines, Hist-Géographie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Santé - Social	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sciences	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sport	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Tourisme, transports	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Information - Communication	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> Insertion professionnelle	Précisez :					
<input type="checkbox"/> Autre projet	Précisez :					
Date et signature du représentant légal de l'élève			Date et signature de l'élève			Date et signature du professeur principal
Observations complémentaires de l'équipe éducative (démarches à effectuer ; préconisation...) :						

POURSUITE D'ETUDES ENVISAGEES PAR LES ELEVES DE PREMIERE

A compter de l'année scolaire 2011-2012 a été mis en place le conseil anticipé en classe de première avec le recueil des parcours postbac envisagés par ces élèves (pour les lycées publics uniquement).

Plus de 95% des établissements publics ont procédé à la saisie des 1ers vœux sélectionnés par leurs élèves. Les données recueillies sont les suivantes :

Données toutes premières

En %	CPGE	BTS	DUT	L1	Ecole spé.	Insertion pro.	Autre	TOTAL
Filles	6,3	26,3	4,4	20,6	26	4	12,4	100
Garçons	6,4	34,7	7,2	13,5	12,8	7,4	18	100
Total	6,3	30,5	5,7	17,1	19,5	5,7	15,2	100

Globalement une majorité des élèves de première des lycées publics de l'académie ont pour projet après le baccalauréat de poursuivre en BTS (30.5% d'entre eux). Les écoles spécialisées arrivent en 2^{nde} position avec 19.5%. Enfin, l'université représente 17.1% des projets des élèves de première.

Il est important de nuancer ce constat selon le baccalauréat préparé.

Elèves de 1ères générales et technologiques

En %	CPGE	BTS	DUT	L1	Ecole spé.	Insertion pro.	Autre	TOTAL
Filles	7,9	19,9	5,4	26,4	32,3	0,5	7,5	100
Garçons	9,7	26,9	10,6	20,4	18,8	1,1	12,6	100
Total	8,7	23	7,8	23,7	26,3	0,8	9,7	100

Nous voyons alors que, pour les élèves des voies générales et technologiques, le 1^{er} projet est de poursuivre en écoles spécialisées (26.3%), puis à l'université (23.7%) et seulement en BTS pour 23% d'entre eux.

En %	CPGE	BTS	DUT	L1	Ecole spé.	Insertion pro.	Autre	TOTAL
Bac G	11,8	11,6	7,1	32,2	28,2	0,4	8,7	100
Bac T	2,2	47,2	9,1	5,8	22,1	1,7	11,9	100

La distinction entre voies générales et technologiques fait apparaître des intentions de poursuites postbac différenciées. Ainsi les écoles spécialisées perdent la première place au profit des licences pour les bacheliers généraux et des BTS pour les bacheliers technologiques.

Elèves de 1ères professionnelles

En %	CPGE	BTS	DUT	L1	Ecole spé.	Insertion pro.	Autre	TOTAL
Filles	0,7	48,2	0,8	0,6	4,5	15,9	29,3	100
Garçons	0,3	49,2	0,8	0,8	1,9	19	28	100
Total	0,5	48,8	0,8	0,7	2,9	17,8	28,5	100

Les élèves de la voie professionnelle choisissent préférentiellement et massivement une poursuite d'étude en BTS (48,8%). L'insertion professionnelle est aussi clairement envisagée par ces lycéens (17,8%). Enfin, la catégorie « autres projets » a fortement été sollicitée ; elle peut représenter des spécialisations professionnelles non considérées comme du postbac (Mention complémentaire de niveau 4 / Formation Complémentaire / CAP en 1 an...).

Le détail des vœux selon le sexe révèle aussi des différences. Alors que les filles sont surreprésentées par rapport aux garçons dans les projets de licence ou d'écoles spécialisées, les garçons sont sensiblement plus nombreux à demander des BTS ou des DUT.

Ces éléments pourront être comparés aux vœux APB 2013 des élèves de terminale.

CANDIDATURES DES ELEVES DE TERMINALES

NB : Les éléments présentés ci-dessous font état des candidatures sur les formations gérées via le portail national admission-postbac.

Taux d'inscription sur le portail national

En %	Filières générales	Filières technologiques	Filières professionnelles	Toutes filières confondues
Session 2010	92,4%	82,3%	53,2%	82,6%
Session 2011	93,0%	82,7%	54,0%	80,8%
Session 2012	94,4%	85,8%	48,8%	78,1%

18873 élèves de terminales font partie des classes des lycées publics et privés sous contrat de l'Education nationale pour l'année scolaire 2011-2012 (vivier BEA). 14734 parmi eux se sont inscrits sur le site admission-postbac et ont formulé au moins une candidature dans l'enseignement supérieur (soit 78,1% des élèves picards).

Ce taux d'inscription est en diminution sur 3 ans en raison de l'augmentation sensible du vivier d'élèves.

En effet, l'augmentation des candidatures sur 3 ans est de 9,6% alors que, sur la même période, le vivier d'élèves a augmenté de 16% (pour l'essentiel en raison de l'augmentation du nombre d'élèves dans les voies professionnelles).

L'origine du baccalauréat fait apparaître des taux d'inscription différents :

- Les bacheliers généraux sont les plus nombreux à formuler une candidature pour l'enseignement supérieur. En augmentation chaque année, ils sont 94,4% à avoir formulé au moins un vœu sur le site à la session 2012.
- Les bacheliers technologiques viennent ensuite et formulent des vœux à hauteur de 85,8%. Cette proportion est également en augmentation par rapport aux sessions précédentes.
- Enfin, les bacheliers professionnels se sont inscrits pour poursuivre leurs études après leur baccalauréat à hauteur de 48,8% cette année. La baisse constatée est directement liée à l'augmentation importante du vivier d'élèves dans les filières professionnelles.

Formations demandées en 1er vœu

En %	Licences			BTS-BTSA			CPGE			DUT		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Bac G	46,6%	46,4%	46,7%	14,4%	15,1%	14,4%	12,0%	10,5%	10,8%	17,4%	16,4%	15,6%
Bac T	13,2%	12,9%	14,3%	64,9%	64,0%	62,0%	0,7%	2,2%	1,1%	15,2%	13,6%	14,6%
Bac P	4,3%	3,8%	5,1%	85,4%	86,7%	86,9%	0,1%	0,1%	0,0%	7,7%	5,8%	4,1%

Les bacheliers généraux souhaitent prioritairement poursuivre des études en université et cette tendance est stable sur 3 ans.

Les bacheliers technologiques choisissent pour plus de la moitié d'entre eux de poursuivre en BTS-BTSA mais leur proportion diminue sur 3 ans. Il semble que, pour la session 2012, le choix d'un DUT ou d'une Licence ait remplacé, pour certains, le choix d'une STS.

Enfin, les bacheliers professionnels privilégient massivement la poursuite en STS et cette tendance est en augmentation sur 3 ans.

CANDIDATURES ET ADMISSIONS DANS LES FORMATIONS ACADEMIQUES

Les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles

	Capacités DETOS	Nb de vœux	Nb de vœux 1	Taux de pression	Constat de rentrée	Places vacantes	Taux d'occupation
RS2008	693	2522	548	0,79	566	127	81,7%
RS2009	705	2513	516	0,73	577	128	81,8%
RS2010	771	2432	514	0,67	521	250	67,6%
RS2011	741	2471	538	0,73	603	138	81,4%
RS2012	717	2617	503	0.70	559	158	78%

Les statistiques académiques de l'admission en CPGE indiquent une diminution du nombre de premiers vœux (-6,5%) pour la session 2012, malgré une augmentation du nombre global de candidatures (+5,9%).

Le constat de rentrée 2012 met ainsi en évidence une baisse du taux d'occupation des CPGE par rapport à l'année passée (-3,4 points) qui avait pourtant connu une augmentation encourageante ; mais cette augmentation était aussi en lien avec une baisse sensible des capacités d'accueil.

Les Brevets de Techniciens Supérieurs publics de l'Education Nationale

	Capacités DETOS	Nb de vœux	Nb de vœux 1	Taux de pression	Constat de rentrée	Places vacantes	Taux d'occupation
RS2008	2746	13228	4217	1,54	2370	376	86,3%
RS2009	2794	14852	4038	1,45	2514	280	90,0%
RS2010	2848	13261	4216	1,48	2399	449	84,2%
RS2011	2669	14942	4551	1,71	2470	199	92,5%
RS2012	2684	15378	4819	1,80	2544	140	94,8%

Cette session d'admission présente, pour les BTS publics, les nombres de vœux et de premiers vœux les plus nombreux depuis 5 ans. Ainsi, les taux de pression et d'occupation sont-ils à cette rentrée, plus élevés que lors des années antérieures.

NOS LYCEENS SOUHAITENT-ILS RESTER EN PICARDIE ?

Les constats de ces dernières années s'agissant de l'enseignement supérieur mettent en évidence une situation géographique régionale ne permettant pas une attractivité optimale. En effet, située entre, notamment, Paris et Lille qui jouissent d'une bonne réputation, les élèves les plus mobiles originaires de l'académie peuvent souhaiter partir dans l'une ou l'autre de ces régions pour poursuivre leurs études. Voici les données de la session 2012 s'agissant des CPGE et des BTS :

Pour une Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles

<i>Académie d'accueil</i>	<i>Nb de candidatures en PN</i>	<i>Nb de candidats ayant fait au moins une candidature</i>	<i>Nb de vœux 1</i>	<i>Nb de propositions en PN</i>	<i>Nb de propositions acceptées en PN</i>	<i>% de candidats ayant eu une proposition</i>	<i>% de candidats ayant accepté la proposition</i>
Amiens	1455	1038	339	395	356	38,05%	90,13%
Autres académies	4568	2357	606	448	377	19,01%	84,15%
TOTAL	6023	3395	945	843	733	24,83%	86,95%

Les chiffres présentant les candidatures de nos élèves vers une CPGE montrent un attrait pour les formations hors académie. L'offre de formation n'étant pas strictement comparable d'une académie à l'autre, l'une des raisons peut être le souhait de poursuivre dans une formation non proposée en Picardie.

Néanmoins, bien que non exhaustive, l'offre actuellement accessible pour les classes préparatoires dans nos 3 départements permet à tous les bacheliers généraux mais aussi à la majorité des bacheliers technologiques de s'engager dans ces filières.

Les vœux 1 mettent d'ailleurs en évidence une part plus importante de candidats souhaitant poursuivre en dehors de l'académie qu'au sein de nos formations. Ce sont les académies limitrophes qui recueillent le plus de vœux, Paris et Lille comptabilisant à elles seules 420 1ers vœux émanant des élèves picards.

Pour un Brevet de Technicien Supérieur

<i>Académie d'accueil</i>	<i>Nb de candidatures en PN</i>	<i>Nb de candidats ayant fait au moins une candidature</i>	<i>Nb de vœux 1</i>	<i>Nb de propositions en PN</i>	<i>Nb de propositions acceptées en PN</i>	<i>% de candidats ayant eu une proposition</i>	<i>% de candidats ayant accepté la proposition</i>
Amiens	18162	8216	4937	2974	2154	36,20%	72,43%
Autres académies	11793	7149	1716	665	469	9,30%	70,53%
TOTAL	29955	15365	6653	3639	2623	23,68%	72,08%

S'agissant des BTS, le constat des candidatures de nos élèves est très différent de celui des CPGE, le BTS étant une formation à recrutement plus local.

Ainsi, même si certains de nos élèves choisissent d'autres académies (l'offre de formation pouvant en partie l'expliquer), ils sont majoritaires à choisir de rester en Picardie pour poursuivre dans cette voie.

SCHEMA DIRECTEUR DE L'ORIENTATION ACTIVE

→ INFORMATION

- Réunions d'information en classes réalisées par les conseillers d'orientation-psychologues et réunions d'information destinées aux parents (*Novembre – Décembre*) ;
- Réunions d'information et d'échange Université de Picardie - lycéens (présentation dans les lycées de l'offre de formation universitaire ; dispositif étendu aux lycéens de 1ère) (*Novembre – Décembre*) :
 - ↳ Volet Première : Information et repérage des lycéens / préconisation de démarches spécifiques (*journée d'immersion à l'université, éventuellement lors des JPO (repensées pour l'occasion avec un accueil spécifique de ce public) et/ou informations spécifiques au moment du forum du lycéen à l'étudiant*)
 - ↳ Volet Terminale : Information et Conseil d'orientation
- Forum du lycéen à l'étudiant (distribution d'un livret d'autoévaluation sur l'orientation postbac aux lycéens, y compris des classes de Première) (*Janvier*) :
 - ↳ Découverte des possibles en Première / Choix définitifs en Terminales.
- Séances d'information avec exploitation du forum en classe de Première (*Février*) ;
- Journées portes ouvertes des établissements (*Février – Avril*) ;
- Stages d'immersion dans les établissements d'accueil postbac volontaires (*Février – Avril*).

Ressources documentaires et outils d'accompagnement

- Publications de l'ONISEP, accessibles dans les CIO, les CDI des établissements et en ligne sur le site de l'ONISEP (ainsi qu'ONISEP TV).
- Informations mises en ligne sur le portail académique, présentant une architecture plus intuitive et alimenté régulièrement par les différents services du Rectorat.
- Site Internet Planète-Métiers Picardie : site régional d'informations sur les métiers et les formations (500 métiers et 700 formations).
- Intégration du Webclasseur dans l'ENT (Environnement numérique de travail) des lycées.

→ CONSEIL

- Mise à disposition de la fiche navette « orientation active post-baccalauréat » (support au dialogue élèves de première – équipe éducative) avec recueil des parcours postbac envisagés (*Janvier – Février*) :
 - ↳ Repérage des élèves (effectif et profil) pour une information et un conseil personnalisé par l'Université de Picardie Jules Verne. Priorité donnée aux bacheliers professionnels et technologiques candidats à l'université, mais aussi aux bacheliers professionnels pour la poursuite d'études en BTS.
- Conseil anticipé des équipes éducatives sur le parcours postbac envisagé (*Février*) ;
- Entretien d'orientation pour les élèves de Première avec le professeur principal et/ou le conseiller d'orientation-psychologue de l'établissement :
 - ↳ Aide à la formalisation du projet de formation.
- Plateforme « mon orientation en ligne » : service gratuit et personnalisé par internet, par téléphone et chat.

→ PREINSCRIPTION

- Séances d'information « utilisation du portail admission-postbac » pour se pré-inscrire à l'université et créer ses dossiers de candidature pour les formations sélectives ;
- Suivi du Service académique d'information et d'orientation (SAIO) sur l'évolution des inscriptions par lycées et relance si nécessaire.

→ ADMISSION

- Suivi des élèves par les établissements d'origine tout au long de la procédure admission-postbac (rappel des règles de la procédure : constitution des dossiers / classement des vœux / délais / réponse à la proposition d'admission...).

→ REORIENTATION

- Pour les étudiants en situation d'échec dès le 1er semestre de L1, possibilité de réorientation en BTS en janvier (dispositif pris en charge par le Bureau d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle [BIOIP] de l'Université de Picardie Jules Verne et le Service académique d'information et d'orientation [SAIO]) (*Décembre – Janvier*).

ACTIONS D'INFORMATION ET DE FORMATION DES ENSEIGNANTS ET DES CONSEILLERS D'ORIENTATION-PSYCHOLOGUES

- Actions de formation auprès des personnels d'orientation nouvellement nommés dans l'Académie ;
- Outils de l'ONISEP : dossier du professeur principal, espace pédagogique du site ONISEP pour les équipes éducatives, lettres d'information mensuelles transmises dans les CDI... ;
- Envoi de bilans statistiques des admissions-postbac académiques dans les CIO (vœux des élèves de l'académie / accessibilité des formations postbac...) et des résultats de l'insertion des étudiants de l'université de Picardie ;
- Conférences organisées lors du forum pour les lycéens, ouvertes aux parents et aux équipes éducatives ;
- Interface du portail académique, dédiée aux personnels ;
- Conférence de l'APEC « les jeunes diplômés de 2011 : situation professionnelle en 2012 » organisée par le BIOIP de l'UPJV.